Section FO – DAC
Le billet du responsable – n° 1

Bonjour à toutes et à tous,

Lundi 13 mai dernier a eu lieu la réunion constitutive de la section DAC (Direction des Affaires Culturelles) du syndicat FO de la Ville de Paris.

Cette première réunion a été l'occasion pour plusieurs de nos élus de se présenter aux collègues syndiqués, et surtout d'échanger et de débattre de beaucoup de sujets qui nous préoccupent actuellement.

Ont été notamment abordés les sujets suivants :

- ✔ Bilan des dernières élections professionnelles à la Ville : **un succès pour nos listes à la DAC. Nous restons la première organisation syndicale dans les conservatoires** en maintenant un taux de presque 55% des suffrages exprimés pour la CAP 17 (PEA/Directeurs), avec un corps électoral et un volume de suffrages exprimés en augmentation (455 au lieu de 400 en 2014). Il en est à peu près de même pour la CAP 22 (ASEA). Quant au Comité Technique (CT), nous passons du quatrième au troisième rang, avec une augmentation d'un point de nos suffrages (17,35% au lieu de 16,36%). Il faut rappeler à cette occasion que le périmètre de notre CT de direction ne se réduit pas aux conservatoires et aux Ateliers Beaux-Arts (ABA), mais englobe bien sûr toutes les structures et catégories de personnel présentes à la DAC : bibliothèques, services centraux, personnels administratifs et techniques, etc.
- ✔ Les différentes revendications qui figurent sur le livret FO *« Je travaille dans les conservatoires de Paris »,* distribué dans tous les établissements au cours du dernier trimestre 2018*,* sont malheureusement – et sans grande surprise – toujours insatisfaites. **Il a donc été décidé de demander une audience à l'adjoint en charge de la Culture, Monsieur Christophe GIRARD, afin de « mettre la pression » sur les trois points suivants** : régime indemnitaire des agents de la DAC, actuellement le plus minable de toutes les directions ; conditions de travail déplorables pour nos collègues de la filière danse au CRR de Paris ; fin de l'organisation au compte-gouttes des examens professionnels entre ASEA et PEA, laissant bon nombre de nos collègues cadres B dans la désespérance.
- ✔ Un chef d'établissement a attiré notre attention sur la concurrence déloyale qu'exerçait le projet *Demos* sur les orchestres des conservatoires d'arrondissement, tant en termes de captation des élèves que des professeurs, grâce à des émoluments avec lesquels le service public ne saurait rivaliser. En outre, le très faible taux d'intégration dans les CMA d'enfants issus de ce projet *Démos* a été souligné.
- ✔ Au bout de deux heures d'intenses échanges, il a été procédé à la désignation du responsable de notre nouvelle section DAC. Vous m'avez fait l'honneur de me désigner à l'unanimité des présents, rejoints par les mails de ceux qui ne pouvaient assister à cette réunion. J'essaierai de me montrer digne de cette responsabilité, et organiserai dorénavant au moins trois réunions de ce type dans l'année scolaire (une par trimestre), suivant en cela la demande de l'ensemble des participants. Je communiquerai également avec l'ensemble des syndiqués par le biais de ce billet, qui sera diffusé par mail et figurera sur le site du syndicat : https://fo-villedeparis.fr/

Bien à vous,
Jérôme ARGER-LEFÈVRE